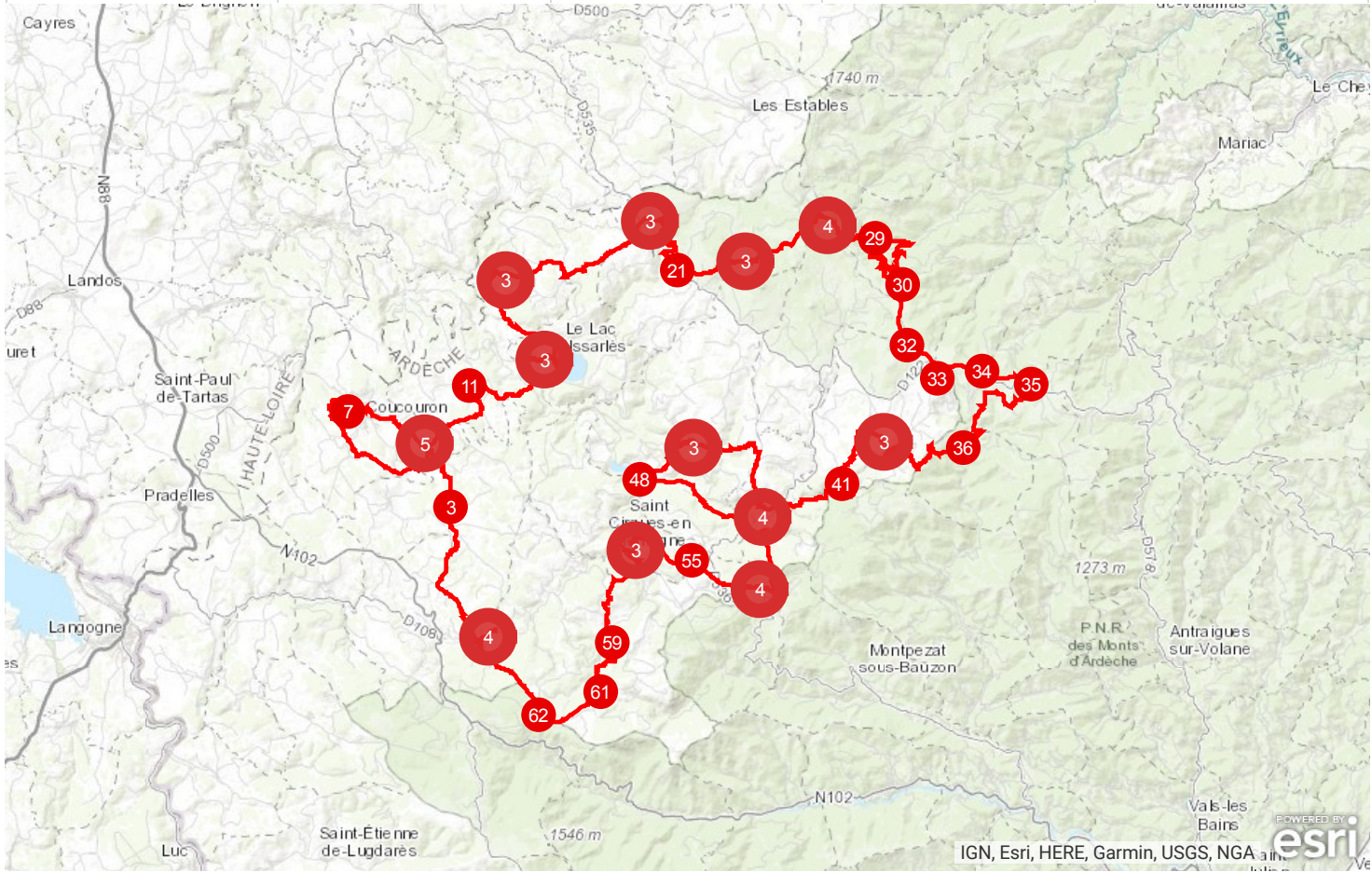


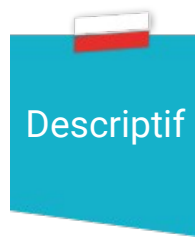


GR de Pays Tour de la Montagne ardéchoise - boucle nord

Réalisez le Tour de la montagne ardéchoise sur 134 kilomètres via sa boucle Nord, au départ de Fourdeau.
Ce GR® de Pays vous fera passer par le Mont Gerbier-de-Jonc, volcan d'Ardèche accueillant la source de la Loire, et le lac d'Issarlès.

DIFFICULTÉ 	134,00 KM	DÉPART Mazan-l'Abbaye	ARRIVÉE Mazan-l'Abbaye	NOTATION ☆☆☆☆☆
-----------------------	------------------	---------------------------------	----------------------------------	--------------------------





Descriptif

- 1 Au départ du gîte d'étape (alt. 1 280 m), suivre la route sur 1 km vers Lanarce.
- 2 Prendre à droite pour monter en face la draille entre les genêts, cheminer en sous-bois puis en lisière. Descendre sur la carrière, tourner à droite et suivre la route sur 800 m, puis entrer dans la forêt par un chemin à droite. Continuer en lisière, redescendre, mais ne pas franchir la route. Tourner à droite pour remonter sur 30 m en sous-bois, enfin, prendre tout de suite à gauche le chemin dans les pâturages qui amène à Issanlas (1 225 m). En retrouvant la route, tourner à gauche pour aller dans le village, le traverser entièrement.
- 3 À la sortie, prendre la route médiane, direction Saint-Clair, Coucouron, Chabannes. La suivre sur environ 700 m.
- 4 S'engager à droite dans le chemin direction Saint-Clair. Cheminer jusqu'à la petite chapelle, puis descendre sur l'ancien moulin de Courbet, franchir le ruisseau par le petit pont et atteindre un carrefour.
- 5 Remonter à gauche dans le chemin direction Montlaur. Prendre à gauche à la bifurcation sous la ligne électrique. Arrivé à la route, tourner à droite ; la suivre sur 300 m.
- 6 Tourner à gauche dans le chemin devant la maison. Poursuivre et monter dans la draille, emprunter la route en face sur 100 m en passant devant la maison Combarnal, continuer par la piste principale. Rejoindre Montlaur dont on aperçoit les premières maisons sous le rocher surmonté d'une croix. Descendre dans le village, tourner à droite, poursuivre par la draille qui rejoint la D 16. Traverser la route, prendre en face le chemin qui descend vers un lac > vue à droite sur Coucouron.
- 7 Poursuivre en face. Après 400 m, bifurquer à droite (descente), puis encore à droite pour rejoindre le bord du lac. Emprunter la route et remonter vers le village > à gauche dans la montée : table d'interprétation d'un écosystème. Au sommet, tourner à gauche, puis à droite pour rejoindre la mairie de Coucouron (1 160 m).
- 8 Emprunter la rue entre la mairie et la boucherie, remonter 80 m et tourner à droite, traverser le village par l'arrière puis le lotissement et prendre en face le chemin entre les prairies. Entrer dans le hameau de Montmoulard, tourner à droite, déboucher sur la D 16 et la traverser. Prendre en face le chemin à gauche de la fromagerie. Descendre sous les bassins, tourner à droite, franchir le pont, puis prendre à gauche et encore à gauche.
- 9 Emprunter à droite le chemin en lisière de forêt. Au bout de 600 m tourner à gauche pour entrer dans la forêt et descendre sur le moulin de Courbet.
- 10 Suivre à gauche la route pour rejoindre Villeneuve (1 168 m).

11

Sur la place prendre à droite pour passer devant le lavoir. Monter, traverser la route, prendre en face la route à gauche d'une maison ; la suivre sur 400 m. Passer devant une ferme et entrer dans la forêt par le chemin en face. Descendre en sous-bois jusqu'à déboucher sous le hameau de Vente. Prendre la route, tourner à gauche pour monter dans le hameau ; le traverser. Suivre la route sur presque 1,5 km jusqu'à Lachapelle-Graillose.

12

À l'entrée du village, tourner tout de suite à droite, franchir le petit pont et prendre le chemin en face, à gauche de la salle polyvalente. Monter dans le bois jusqu'à une route. Tourner à gauche, franchir le col > vue sur le lac d'Issarlès et descendre jusqu'à la ferme. Passer devant la ferme pour entrer dans la forêt. Descendre par une pente raide sur un petit hameau. Traverser le pâté de maisons, tourner à gauche derrière un garage et descendre sur le Pont de la Borie (894 m).
Jonction avec le sentier GR® 3.

13

Traverser le pont et prendre à droite en suivant le sentier GR® 3 jusqu'au lac d'Issarlès (1 039 m).
Séparation avec le sentier GR® 3.
> Face au lac, table d'interprétation sur la géologie.

14

Traverser le village par la rue principale.

15

Prendre le chemin à droite pour gagner le carrefour routier en contrebas. Suivre les directions de Peyrebeille et Issarlès. Traverser le pont et tourner à droite pour monter par la petite route. La suivre jusqu'au Plot. Après le hameau, prendre à droite le chemin parallèle à la route entre les murailles. Lesuivre jusqu'à recouper la route, traverser et passer entre le transformateur et la scierie du Pin pour descendre vers le ruisseau sous Issarlès (949 m). Remonter au village par la calade.
L'église romane d'Issarlès : la construction de l'église primitive (petite église à une seule nef) semble remonter au xii^e siècle. Au fil du temps, le bâtiment a subi de nombreuses modifications : au xiv^e siècle, une chapelle fut ajoutée ; au xvi^e siècle, lors des guerres de Religion, le chœur fut incendié, puis refait avec ogives en pierres volcaniques rouges (chœur actuel). Entre 1850 et 1860, l'église fut agrandie (les deux tours remplaçant dans le même temps le clocher-peigne) : il faut dire qu'à cette époque, Issarlès comptait 1 600 habitants, et le lac faisait alors partie de la commune d'Issarlès. Aujourd'hui, les deux communes comptent ensemble environ 520 habitants. Une des deux étymologies possibles d'Issarlès : « Is Sar Ledge » signifie « situé sur la Loire ».

16

Traverser Issarlès et prendre à droite la route des Arcis/Présailles.

17

Se diriger à droite vers le Crouzet. À l'entrée du hameau, prendre tout de suite à gauche la route montante. Passer entre les maisons, puis suivre une calade empierrée jusqu'à déboucher sur un replat d'où l'on aperçoit les maisons du hameau du Mont ; entrer dans le hameau.

18

Après la croix, emprunter à droite la draille montante. Arriver à un replat dans la clairière, prendre le deuxième chemin à droite qui entre dans les bois, passer devant Fialonas. Suivre à droite une route et prendre à gauche au carrefour suivant, puis encore à gauche direction Cuberteyrade. Monter à la ferme et tourner à gauche pour emprunter la grande piste forestière. La suivre jusqu'à retomber sur une route. Continuer en face pour aller traverser la D 122.
Jonction avec le sentier GR® de Pays *Tour du Massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.
Hors GR® > pour la Marque 0,8 km 10 min Non balisé
Prendre la D 122 à gauche.

19

Continuer en face direction Beauregard (à la limite départementale avec la Haute-Loire) sur environ 600 m.

20

Tourner à droite, puis prendre la draille dans les pâturages pour descendre sur le hameau de Beauregard (1 272 m).

21

Prendre la draille en contrebas du gîte et descendre jusqu'à la jonction avec une route. Poursuivre la descente raide en lacets pour retrouver la D 122, tourner à gauche et suivre la route pour remonter au Béage (1204 m).

Séparation avec le GR® de Pays *Tour du Massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

22

Sur la place, prendre les escaliers à gauche de la poste et monter. En haut du village, prendre la draille entre les murailles, passer devant un réservoir et atteindre une route ; la suivre en face. Tourner à gauche au carrefour suivant (D 377), passer devant la ruine de Bigorre, continuer sur la route environ 300 m.

23

Emprunter à droite une draille dans les pâturages. La suivre jusqu'à une route (1 440 m).

24

Emprunter cette route à droite sur presque 100 m.

Départ de la variante des sources de la Loire (par Sainte-Eulalie).

25

Tourner tout de suite à gauche pour prendre le chemin qui monte dans la forêt direction « bois des Seigneurs ». Au carrefour suivant, monter à droite et suivre toujours la direction « bois des Seigneurs ». Descendre pour sortir de la forêt et, au replat, quitter le chemin principal en tournant à gauche pour suivre le sentier en lisière de la plantation. Passer un ruisseau > sur la gauche, vue sur les sucus de la Haute-Loire et, en contrebas, les ruines de l'ancienne chartreuse de Bonnefoy et atteindre une intersection (1 470 m).

Jonction avec les sentiers GR® 7 et 3, la variante par Sainte-Eulalie et le GR® de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

Hors GR® > pour Villevielle 1,9 km 20 min 

Prendre le chemin à droite direction Villevielle.

26

Suivre les sentiers GR® à gauche direction croix de Peccata

Séparation avec le sentier GR® 7.

27

Au carrefour suivant, tourner à droite pour prendre direction « Gerbier ». Monter en suivant la lisière, puis redescendre sur la route et l'emprunter à droite.

28

Continuer la route sur 500 m, puis prendre le chemin à gauche qui coupe le virage routier. Parvenir à nouveau sur la route.

Séparation avec les sentiers GR® 3, 73, 420 et GR® de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

29

Prendre dans le pré à gauche, descendre vers la lisière de fayards (hêtres) et suivre le sentier thématique du Pradal jusqu'au hameau de Ribalasse (1 080 m).

30

Suivre la piste forestière jusqu'au hameau du Pradal. À l'entrée, prendre la calade empierrée et monter pour retrouver, après les maisons, la piste forestière ; la suivre. Au carrefour suivant, bifurquer à gauche et continuer l'ascension en lacets.

31

S'engager à droite sur une piste. À la sortie du bois, poursuivre à travers les pâturages jusqu'au carrefour routier du Gerbier-de-Jonc (1 412 m).

Point de départ du sentier GR® 3, qui longe la Loire de sa source à son embouchure, en Loire-Atlantique.

Jonction avec les sentiers GR® 73 et 420, et GR® de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

Hors GR® > pour Teste Essute 0,8 km 10 min Non balisé

Suivre la route qui passe au pied du Mont Gerbier-de-Jonc.

Hors GR® > pour Bachasson 1,2 km 20 min Non balisé

Après Teste Essute, suivre la route direction Sainte-Eulalie.

32

Suivre à gauche les sentiers GR[®] 73 et 420 (balisage blanc-rouge) qui empruntent la D 378 en direction de Lachamp-Raphaël. Passer près du parking d'un site d'escalade.
Séparation avec les sentiers GR[®] 73 et 420 et GR[®] de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

33

Continuer sur la route pour descendre et passer devant la ferme du Clapas, puis rejoindre la ferme-mémoire de Bourlatier. Suivre la route jusqu'à la ligne de partage des eaux et monter à gauche sur le sentier en crête.
Jonction avec les sentiers GR[®] 420, 427 et GR[®] de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

34

Emprunter le sentier GR[®] 420 (balisage blanc-rouge) en direction de Lachamp-Raphaël. Redescendre sur le col du Pranlet > table d'interprétation à 200 m à gauche du col.
Séparation avec les sentiers GR[®] 420, 427 et GR[®] de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.
Hors GR[®] > pour la Luc 1,2 km 15 min Non balisé
Emprunter la D 122 à droite sur 200 m puis prendre la route à gauche.
Hors GR[®] > pour Grand James 0,8 km 10 min Non balisé
Emprunter la petite route qui descend à droite.

35

Continuer le chemin en crête en face pour arriver à Lachamp-Raphaël (1 330 m).
Jonction avec le sentier GR[®] de Pays de la *Haute Cévenne d'Ardèche*.

36

Sortir du village plein sud par la grande draille. En contrebas, franchir un petit pont et poursuivre pour passer derrière la ferme du Portier. Suivre une petite route jusqu'à un carrefour. Prendre la route à droite. Après la maison Valier, au carrefour, prendre à gauche. La route descend dans la forêt domaniale. Dans la courbe, prendre à droite la piste forestière descendante, continuer à descendre jusqu'au pont sur la Bourge.
Possibilité d'accéder au belvédère de la cascade du Ray-Pic en franchissant le pont et en prenant à gauche le sentier (balisage jaune-bleu) qui monte dans le bois de fayards jusqu'au parking de la cascade. Le retour s'effectue par le même chemin.

37

Continuer par la route en face jusqu'au hameau du Chabron.

38

S'engager à droite dans la calade qui monte raide à gauche du ruisseau. Suivre le sentier en lacets pour déboucher sous les ruines de la Baralade. Remonter dans le pâturage et prendre à gauche direction Sagnes, passer derrière la ruine, prendre à droite pour monter et traverser la plantation. Suivre le chemin en bordure de la clôture, tourner à droite et descendre pour rejoindre Sagnes-et-Goudoulet (1 223 m).
Jonction avec les sentiers GR[®] 73, 420, 427 et GR[®] de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

39

Descendre sous le village par les sentiers GR[®] 73 et 420, franchir le petit pont sur la Padelle et remonter à droite dans le bois de fayards. Prendre le chemin entre les genêts et parvenir à une intersection. Poursuivre en face et arriver sur une petite route.
Séparation avec les sentiers GR[®] 73, 420 et 427 et GR[®] de Pays *Tour du massif Mézenc Gerbier-de-Jonc*.

40

La suivre en face direction « Sainte Eulalie/Usclades » (balisage jaune-rouge) jusqu'à un carrefour.
Jonction avec le sentier GR[®] 7 et avec la variante.

41

Tourner à gauche sur le GR[®], direction Usclades, et traverser le plateau du Mézy.

42

Au nouveau carrefour, poursuivre à gauche vers le sud sur le GR[®]. Franchir le pont sur la Padelle.
Séparation avec le sentier GR[®] 7.

43

Prendre la petite route à droite qui longe la rivière. À l'intersection avec la D 536, prendre à droite, puis franchir le pont sur la Loire et poursuivre à gauche la route sur environ 500 m.

44

Emprunter le sentier qui monte à droite. À la route, aller à gauche sur 80 m, puis prendre le chemin à droite, puis encore à droite. Dépasser la Fresquière en montant en direction du village des Usclades.

45

Franchir la route dans le village et poursuivre en face sur le chemin. À l'intersection avec la D 536, la suivre à droite sur 600 m et prendre à gauche en direction de Javelle et Bêque. Continuer, tourner à droite et passer devant les fermes Fournier et Javelle. Passer devant la dernière ferme et plonger sur le village du Cros-de-Géorand (1 040 m). Traverser la rivière sur le petit pont.

Hors GR® > pour la Bigue 2 km 25 min Non balisé

Après le pont sur le Tauron (ruisseau), prendre le sentier puis la route vers la Bigue.

46

Tourner à gauche et suivre le chemin puis la route jusqu'au village en passant devant le camping.

Hors GR® > pour Beauregard 1,4 km 15 min Blanc-jaune

Emprunter la petite route à droite dans le village puis le sentier vers Beauregard.

Hors GR® > pour les Rancs 1,8 km 20 min Non balisé

Traverser le village par la D 302 en direction du Béage, puis emprunter la route à droite vers les Rancs.

47

Sur la place, tourner à gauche, franchir le pont, remonter par la route. Au carrefour routier, suivre « Usclades » par la D 302, faire 20 m et monter à droite dans la forêt.

Hors GR® > pour Jaleyres 0,4 km 10 min Non balisé

Emprunter le sentier à gauche puis la route.

48

Au sommet, prendre le chemin encaissé qui redescend, tourner à gauche avant la maison en ruine et descendre sur la Palisse ; franchir le pont.

49

Tourner à gauche direction les Vestides, suivre la route sur 5,2 km et suivre un chemin à gauche jusqu'à Rieutord (1 123 m).

Jonction avec le sentier GR® 7A.

50

À l'entrée du village, prendre à droite la D 536 sur 150 m puis à gauche le sentier GR® 7A (balisage blanc-rouge) qui emprunte la draille montante, sous la ligne électrique.

Séparation avec le sentier GR® 7A.

51

Prendre à gauche et continuer de monter vers la forêt. Au sommet, à la jonction avec les pistes forestières, descendre en face pour rejoindre le lac Ferrand.

Jonction avec le sentier GR® 7.

Accès au cratère de la Vestide du Pal par le GR® 7 à gauche (2 km aller et retour).

52

Prendre le sentier GR® 7 (balisage blanc-rouge) à droite

Hors GR® > pour Ferrand 0,2 km 5 min Non balisé

Emprunter un chemin à gauche qui mène à Ferrand.

53

Continuer 300 m.

Hors GR® > pour Maltrate 0,7 km 10 min Non balisé

Emprunter un chemin à gauche qui mène au gîte d'étape.

54

Continuer la piste forestière par le sentier GR® 7 (balisage blanc-rouge) jusqu'à une bifurcation.

Séparation avec le sentier GR® 7.

Par GR® 7 > pour Lalligier 1,3 km 15 min 

Suivre à gauche le GR® 7 puis la variante vers Lalligier.

55

S'engager dans le chemin de droite en légère montée. À la sortie du bois, longer un petit garage et traverser la D 536 ; prendre en face la piste forestière. Continuer à travers bois pour descendre à la Croix de Raynaud (1 225 m).

56

Suivre toujours en face, entre les sapinettes. Monter en lisière à gauche de la forêt, cheminer en sous-bois et descendre à la croix de Fiance.

57

Continuer tout droit sur la piste principale, suivre à gauche le sentier en direction du village. Descendre sur le village par le chemin en lacets, dépasser la maison de Lanson. Au carrefour avec la route, emprunter à droite la petite draille entre les murailles et les genêts. La descente se termine par une calade assez pentue menant à Saint-Cirgues-en-Montagne (1 047 m).

58

Au pont, passer sous les maisons, longer la rivière.

59

Tourner à droite, franchir un ruisseau par un petit pont et monter dans la forêt par le chemin en lacets (ne pas prendre le grand coupe-feu de gauche au cours de la montée). Poursuivre sur une petite piste forestière jusqu'au sommet. Après la jonction avec un coupe-feu, tourner à gauche. À la clairière du réservoir d'eau d'incendie, tourner encore à gauche en direction de Mazan-l'Abbaye. Arrivé sur la route, descendre à gauche sur Mazan-l'Abbaye (1 130 m).

> Une visite des ruines de l'ancienne abbaye s'impose, table d'interprétation dans l'abbaye.

60

Remonter dans le village, traverser la D 239 et monter en face, derrière la croix, dans un sentier très pentu bordé de genêts. Pénétrer dans la forêt de Mazan et atteindre une intersection.

61

Suivre à droite une piste forestière sur environ 2,5 km, puis quitter la grande piste forestière pour monter à gauche dans un chemin en forêt. Sortir des bois et déboucher sur une route. Jonction avec le sentier GR® 7.

62

Tourner à droite (balisage blanc-rouge) en direction du Cros de Boutazon. Emprunter la route sur 300 m et prendre encore à droite, derrière la maison forestière, pour pénétrer à nouveau dans la forêt. La montée terminée, poursuivre en lisière. À la jonction avec la route, tourner à droite en direction de la Chavade et atteindre une intersection (1 352 m).

Jonction avec la boucle sud du GR® de Pays *Tour de la Montagne ardéchoise*.

Séparation avec le sentier GR® 7.

63

Tourner à droite en direction de Banne. Au carrefour routier traverser la D 239, tourner à gauche, suivre la route sur 30 m et tourner à droite, en direction de Banne. Traverser la plaine et prendre en face le chemin à droite de la dernière maison. Poursuivre pour entrer dans la forêt et continuer pour descendre et rejoindre la route D 288. Tourner à gauche, traverser la route, suivre la draille qui croise à nouveau la route et passe derrière le Mas du Taillet.

64

À la jonction avec la petite route, tourner à droite pour rejoindre Fourdeau (1 280 m).

1

Mazan-l'Abbaye

Bonnes adresses



Le Mas de la Madeleine

Chambre d'hôte

07110 Largentière



chambre d'hôtes chez Mme et M Dagatti

Chambre d'hôte

07590 Saint-
Laurent-les-Bains



Gîte d'étape Le château de Saint- Privat

Gîte d'étape

43580 Saint-Privat-
d'Allier
Tél. : 04 71 02 10
55



Office de tourisme

Office de tourisme
proposant des
hébergements

63230 Pontgibaud



Hôtel-restaurant Le Beffroi

Hôtel

26220 Dieulefit
Tél. : 04 75 46 88
22

Infos pratiques

Adresses utiles :

FFRandonnée : ffrandonnee.fr - 01 44 89 93 93 - info@ffrandonnee.fr

FFRandonnée Ardèche : ardeche.ffrandonnee.fr - 04 75 30 57 38 - ardeche@ffrandonnee.fr

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : www.parc-monts-ardeche.fr - 04 75 36 38 60